

Déclaration conjointe franco-japonaise sur la coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle

Le Président de la République française et la Première ministre du Japon ont reconnu que l'intelligence artificielle (IA) est une technologie à usage général qui ouvre une nouvelle ère et constitue d'ores et déjà le moteur de profondes transformations dans tous les domaines, notamment les sciences et les technologies, le monde industriel et des affaires, la diplomatie et la sécurité, et qu'il était donc de plus en plus nécessaire de s'adapter à ces changements de manière dynamique ; ils ont également reconnu le besoin de renforcer les capacités nationales en matière d'IA, d'accroître l'innovation et la compétitivité des deux pays et de développer sur le plan international une IA accessible, sûre, sécurisée, digne de confiance et durable.

Le Président français et la Première ministre japonaise ont souligné qu'il est essentiel de développer les technologies de l'IA de manière responsable et qu'il est nécessaire de renforcer la coopération à cet effet ; ils ont confirmé que, pour développer l'IA de manière durable, il est crucial de garantir des chaînes d'approvisionnement stables, diversifiées et fiables de l'IA, tout en promouvant l'innovation grâce à l'utilisation et à l'application des technologies de l'IA et en atténuant de manière appropriée les risques associés. Ils ont noté le développement de leur coopération dans le domaine de l'IA, qui figure dans la Feuille de route pour la coopération franco-japonaise dans le cadre du partenariat d'exception (2023-2027). Ils se sont réjouis des discussions sur l'IA tenues lors de la réunion du comité conjoint franco-japonais sur la coopération en matière de sciences et de technologies, le 31 mars dernier.

Le Président français et la Première ministre japonaise ont souligné le besoin d'approfondir leur coopération concrète dans le domaine de l'IA et ils ont souhaité accroître leur compréhension commune des enjeux et possibilités liés à l'IA, notamment s'agissant des thèmes prioritaires suivants, grâce à l'établissement d'un dialogue de haut niveau sur l'IA et les technologies avancées entre le Secrétaire général français et le vice-ministre japonais, avec la participation en tant que de besoin d'autres acteurs concernés en fonction de l'ordre du jour.

1. Sécurité de l'IA : gouvernance internationale

Le Président français et la Première ministre japonaise ont réaffirmé qu'il est essentiel de promouvoir un cadre de gouvernance internationale qui mette l'accent sur une IA sûre, sécurisée et digne de confiance, en accord avec le processus d'Hiroshima sur l'intelligence artificielle. Ils sont convenus de renforcer leur concertation dans les enceintes internationales, notamment le G7, le G20, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle et l'Organisation des Nations Unies et ils ont salué la tenue du premier dialogue des Nations Unies sur la gouvernance de l'IA. Ils se sont félicités de la convergence des priorités de leurs présidences respectives du G7 et ils sont convenus de continuer d'œuvrer ensemble en faveur d'une IA sûre, sécurisée et durable, ainsi qu'à la protection des mineurs.

Ils ont souligné la nécessité d'approfondir plus avant la coopération et d'encourager les efforts internationaux pour faire face aux risques de sécurité et de sécurisation

présentés par les modèles et systèmes d'IA au potentiel systémique élevé, notamment ceux en lien avec la manipulation de l'information et la cybersécurité. Ils ont également souligné le besoin de mener davantage de projets de recherche conjoints sur la sécurité, la sécurisation et l'évaluation de l'IA en coordonnant les efforts de leurs instituts respectifs de la sécurité de l'IA afin d'atténuer les risques associés au développement et le déploiement des technologies de l'IA.

Le Président français et la Première ministre japonaise ont reconnu que l'utilisation de l'IA dans le domaine militaire pouvait comporter des avantages pour améliorer la précision, la justesse et l'efficacité, parvenir à une meilleure appréciation et compréhension des situations, faciliter l'analyse rapide des informations, réduire les erreurs humaines et économiser la main d'œuvre. Ils ont aussi reconnu que les spécificités de l'utilisation de l'IA dans le domaine militaire soulèvent des questions qu'il convient de résoudre ; ils ont réaffirmé le besoin d'axer les technologies de l'IA sur l'humain ainsi que leur volonté de coordonner leurs efforts dans les enceintes internationales, notamment le Sommet sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire et le Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létales autonomes.

Le Président de la République française a salué et soutenu l'annonce par la Première ministre japonaise du souhait du Japon d'accueillir dès que possible le sommet sur l'intelligence artificielle.

2. L'IA au service de la sécurité : sécurité économique, recherche et innovation

Le Président de la République française et la Première ministre japonaise ont reconnu l'importance stratégique qui s'attache au renforcement de la coopération économique dans le secteur de l'IA, notamment en promouvant le commerce et l'investissement entre les deux pays, en soutenant la sécurité économique, en accroissant la coopération sur les technologies à double usage, en encourageant les liens entre nos écosystèmes respectifs en matière d'innovation et en favorisant la mise en relation des entreprises émergentes. Dans ce contexte, ils ont salué la signature d'un mémorandum d'entente entre la fondation Current AI et Sakana AI, qui permettra également de promouvoir conjointement dans les pays du Sud l'accès à des solutions dans le domaine de l'IA.

Ils ont appelé à approfondir les efforts en faveur de la coopération entre entreprises et de la formation de coentreprises dans le domaine de l'IA pour renforcer les complémentarités des écosystèmes des deux pays afin : i) de diversifier les modèles et systèmes d'IA, notamment grâce au plurilinguisme, et ii) de soutenir l'accès des entreprises de ce secteur à leurs marchés respectifs.

Ils ont réaffirmé la nécessité de disposer d'une chaîne d'approvisionnement stable et sûre dans le domaine de l'IA et ils ont reconnu qu'il était essentiel de promouvoir les efforts visant à accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement dans ce secteur, en lien avec des partenaires et des fournisseurs diversifiés. Ils sont également convenus d'examiner les forces et faiblesses respectives des deux pays dans la chaîne de valeur de l'IA en vue d'une coopération future.

Ils ont réaffirmé l'importance stratégique qui s'attache à l'approfondissement des coopérations en matière de recherche sur l'IA, notamment la promotion de projets de recherche conjoints et d'échanges entre chercheurs. Ils ont appelé à développer les interactions entre les communautés scientifiques des deux pays, par exemple en organisant davantage de conférences conjointes sur l'IA et en posant les bases de futurs consortiums.

Ils ont noté que d'autres technologies critiques comme l'informatique quantique, la communication quantique, les semi-conducteurs, les équipements des centres de données, l'informatique en nuage et les câbles sous-marins, présentent des enjeux et des possibilités comparables à ceux de l'IA, et ils ont souhaité étudier les moyens d'approfondir aussi la coopération technologique bilatérale dans ces domaines. Dans tous ces domaines, ils ont souligné l'importance de promouvoir l'adoption de technologies et le développement de cas d'utilisation, ainsi que de soutenir les efforts internationaux en matière de normalisation.

3. L'IA au service du bien social : soutenir le renforcement des capacités en matière d'IA des pays tiers et répondre aux enjeux sociaux

Le Président de la République française et la Première ministre japonaise ont réaffirmé leur détermination de soutenir et d'élargir ensemble les efforts internationaux en faveur du développement d'une IA inclusive, durable et accessible, dans la continuité de la Déclaration sur une intelligence artificielle durable et inclusive pour les peuples et la planète, signée lors du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, à Paris en février 2025.

Ils reconnaissent tous deux que le renforcement de leurs efforts en vue d'œuvrer avec des partenaires de pays tiers et des groupes multipartites est essentiel pour établir ensemble un écosystème sûr, sécurisé, inclusif, durable, résilient et digne de confiance dans le domaine de l'IA.

Ils se sont engagés à promouvoir l'IA au service du bien social comme un instrument pour faire face aux enjeux mondiaux. Le Président français et la Première ministre japonaise ont appelé à accroître les efforts pour limiter les répercussions sur l'environnement des technologies et infrastructures de l'IA. Ils ont reconnu l'importance de la résolution UNEP/EA.7/Res.9 sur la durabilité environnementale des systèmes d'intelligence artificielle, adoptée par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en décembre 2025.

Ils ont appelé à renforcer encore les actions conjointes entre les deux pays en appui au renforcement des capacités des pays tiers en matière d'IA.

Le Président français et la Première ministre japonaise ont appelé à renforcer la coopération pour faire face à la manipulation de l'information et ils sont donc convenus de la nécessité, au niveau mondial, de promouvoir le développement de technologies permettant de repérer les contenus créés ou modifiés à l'aide de l'IA, et de soutenir une plus grande diversité linguistique en matière d'IA conversationnelle.

Conformément aux priorités de la présidence française du G7, ils ont reconnu qu'il est important de promouvoir la protection des mineurs en ligne au moyen de mesures appropriées et en collaboration avec un large éventail de parties prenantes, notamment des scientifiques et des entreprises privées.